

Programme
Re-Sources



Construire mon projet d'exploitation

avec l'accompagnement individuel



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



ADAPTER MES PRATIQUES AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Pourquoi cette action ?

Cette action est mise en œuvre dans le cadre d'un contrat Re-Sources, pour la protection de captages d'eau potable prioritaires. Ces captages sont concernés par des pollutions ponctuelles et/ou diffuses d'origines agricoles et non agricoles (nitrates, phosphore et/ou produits phytosanitaires).

Qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement proposé par les Organismes Professionnels Agricoles (Chambre, coop, négoce, CIVAM, Agrobio, etc.), partenaires du contrat Re-Sources. Il a pour objectif d'accompagner chaque exploitant **volontaire** dans un projet global, visant à allier les enjeux environnementaux et économiques de son exploitation.

Pourquoi participer ?

Pour bénéficier d'un conseil renforcé afin d'identifier des marges de manœuvres, des leviers à actionner et concrétiser des projets. Exemples :

Comment réussir mes couverts ? choix des couverts, leviers techniques pour les réussir et en tirer avantage.

Comment diminuer le recours aux produits phytosanitaires ? travail sur l'assolement, les variétés, les associations, investissements matériel etc.

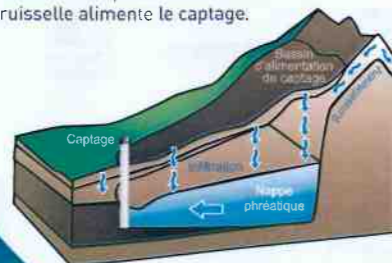
Puis-je contractualiser une MAEC ? analyse de la faisabilité, orientation sur la mesure la plus appropriée.

Y a-t-il des opportunités pour diversifier mon assolement ? les cultures, leur conduite, les débouchés, leur valorisation.

Comment valoriser mes prairies et améliorer mon autonomie fourragère ? bilan fourrager, prairies multi-espèces, pâturage tournant dynamique...

Est-ce que l'Agriculture Biologique est possible chez moi ? simulation technico-économique de la conversion en AB.

Le bassin d'alimentation de captage (BAC) est la zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltré ou ruisselle alimente le captage.



Les Bassins Re-Sources

Se reporter à la Fiche Territoire pour savoir sur quel bassin je me trouve et qui contacter.

MON PROJET D'EXPLOITATION

en 4 étapes

Démarche volontaire

Étape 1

PRISE DE CONTACT :

selon le bassin où je me trouve, je prends contact avec l'animateur Re-Sources du bassin ou la structure de mon choix (Chambre d'Agriculture, coopératives, négoce, CIVAM, Agrobio, autres...)

Étape 2

ÉTAT DES LIEUX et DIAGNOSTIC :

- approche globale de l'exploitation
- mise en avant des atouts et des faiblesses de mon système de production
- échange autour des objectifs et des attentes

Étape 3

PROJET D'EXPLOITATION :

- découle des conclusions du diagnostic
- proposition d'actions en lien avec les enjeux du territoire
- validation du projet et des actions à mettre en oeuvre

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET :

- accompagnement à la mise en oeuvre du projet par le technicien de son choix
- point sur l'atteinte des objectifs et bilan annuel
- difficultés rencontrées et actualisation du projet si nécessaire

Accès privilégié aux aides type MAEC, PCAE...

Accompagnement collectif possible

Programme Re-Sources



Fiche Territoire

Suis-je concerné ?

Si une ou plusieurs de mes parcelles sont situées sur une Aire d'Alimentation de Captage (AAC), je peux participer !

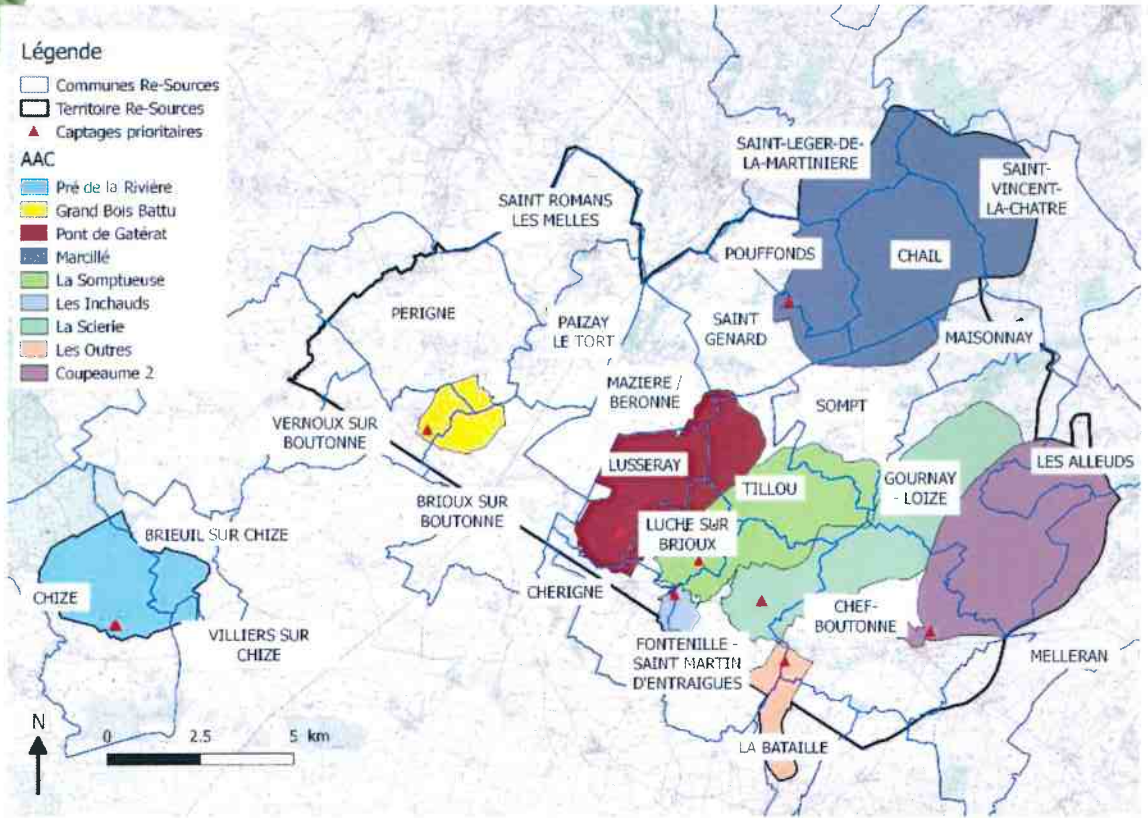


Légende

- Communes Re-Sources
- Territoire Re-Sources
- Captages prioritaires

AAC

- Pré de la Rivière
- Grand Bois Battu
- Pont de Gatérat
- Marcillé
- La Somptueuse
- Les Inchauds
- La Scierie
- Les Outres
- Coupeaume 2



Qui contacter ?

Les structures suivantes, partenaires de l'action « accompagnement individuel » dans le Contrat Re-Sources de la Boutonne Amont



Les entreprises de Négoce Agricole ci-dessous sont adhérentes à Négoce Agricole Centre-Atlantique (NACA)

Par téléphone : 05.49.07.74.31

Par e-mail : ressources.smaep4b@orange.fr



Melia RODRIGUEZ Valérie BRICHE

Programme financé par :

